

Salaires dans la Santé privée : l'UNSFO prépare une mobilisation nationale le 30 mai

Pour « construire avec la base » une mobilisation nationale du secteur, l'UNSFO a organisé le 16 avril un webinaire réunissant une centaine de délégués. Une décision a émergé : les professionnels de la santé privée monteront à Paris le 30 mai pour porter leurs revendications salariales.



privée, NDLR] tente d'imposer l'instauration de critères classants par l'avenant 33 "salaires au mérite" en lieu et place de la valeur du point. Nous ne saurions manifester en commun avec les employeurs le 3 juin prochain, nos intérêts ne sont pas les mêmes que ceux de nos patrons! ». Et à tout cela, il faut ajouter ce qui est subi depuis deux ans par l'ensemble des salariés, dont ceux de la Santé privée, soit les effets de l'inflation et cela alors que les salaires stagnent.

D'ici le 30 mai, « convaincre et fédérer »

« Tout augmente, du Caddie de courses à l'essence. On n'a plus rien à perdre : on en a marre, on n'en peut plus! », lâche Christelle, déléguée FO au sein de l'association Temps de vie près de Lille. L'enjeu est donc de créer un rapport de force, notait de son côté Cissé, délégué au domaine de la Chaux, dans le Rhône, un Ehpad géré par la Croix-Rouge, lors du webinaire. Le délégué souhaiterait une « grève bloquante », mais souligne les difficultés propres au secteur de la santé : « Nous travaillons avec des humains, notre conscience et notre déontologie nous empêchent de faire certains types de pressions. » D'ici le 30 mai il faut « convaincre et fédérer. D'où l'importance de mettre en place des assemblées générales pour intégrer et mobiliser l'ensemble des salariés », indiquait Delphine, une autre déléguée. Pour Murat Berberoglu, secrétaire général adjoint de l'UNSFO, « ce n'est pas un hasard si, à un moment, les agriculteurs se sont déplacés à Paris. Alors, tous ensemble, convergeons vers la capitale le 30 mai! ».

Pour l'UNSFO, il s'agit désormais d'organiser le combat pour les salaires. « L'idée n'est pas de faire une mobilisation qui vienne d'en haut, de la fédération, mais bien de la construire avec les professionnels du terrain partout en France », explique Franck Houlgatte, secrétaire général de l'Union nationale FO de la Santé privée. Le 16 avril, l'organisation d'un webinaire auquel ont participé plus d'une centaine de délégués – des secteurs du sanitaire, du social et du médico-social –, représentant quatre-vingt-seize établissements, soit 200 000 salariés des secteurs non lucratif et lucratif de la Santé privée, a permis de premières prises de contact et décisions concernant cette mobilisation à venir. La date est d'ores et déjà choisie : ce sera le 30 mai. L'objectif est de

« monter à Paris devant le ministère pour dire notre ras-le-bol et notre exigence de revalorisation des salaires ». Les revendications salariales sont d'autant plus pressantes que les professionnels de la Santé privée font face actuellement au blocage des NAO dans les établissements, tandis que le ministère de la Santé fait la sourde oreille. Ils font face aussi, dans le secteur à but non lucratif de la Santé privée, à un chantage consistant pour le patronat à refuser la négociation de hausses de salaires tant que n'est pas mise en œuvre une convention collective unique étendue (CCUE), projet auquel FO s'oppose depuis le début.

Quant à la situation dans le secteur lucratif, souligne l'Union FO, « la FHP [fédération patronale de l'hospitalisation

Chloé Bouvier